

**Anne Ruwet, un nouvel amour**  
P. 16

**Harcèlement : 21.716 faits en 2015**  
P. 17

**600 COUREURS ONT MONTÉ LA TOUR BELFIUS POUR LES ENFANTS VIVANT DANS LA PAUVRETÉ**

La course Stairs for Life a permis de récolter 48.875 euros pour l'opération Viva for life. Le vainqueur a grimpé les 129 mètres en 4 min. 21 sec.

**Actu.**

**8 bovins maltraités saisis à Bastogne**

Ce mercredi, une saisie a été effectuée dans un élevage à Bastogne. Les bêtes étaient proches de la mort.



© Animaux en péril



© D.R.

EXCLUSIF - L'ANCIENNE DIRECTION DU MANÈGE, À MONS, CRITIQUÉE

# Les boss de «Mons 2015» coûtaient cher

## 20.000 euros par mois pour chacun d'eux !

**L**a fête s'était mal terminée pour le Manège, le pôle culturel montois. Au sortir de 2015 - Mons capitale culturelle européenne - 20 licenciements. Cela avait motivé une mission d'inspection de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle vient de conclure son audit. Un vent favorable nous a permis d'en prendre connaissance. Il ne se prive pas de rappeler les avantages somptueux accordés à l'ancien directeur général (retraité) et à l'ancien administrateur général (licencié et non remplacé).

gement la politique du nouveau directeur général de Mars (nouveau nom du Manège depuis peu). L'analyse financière et le détail de certains salaires et avantages constituent le cœur de l'audit.

**Taux de présence au conseil d'administration: 40%**

est en équilibre au terme du gigaprojet Mons 2015», constate l'audit, mentionnant pour le Manège « un boni de 26.718€ qui aurait été plus important si l'impact du licenciement de l'administrateur général n'avait pas été imputé au seul exercice 2015 en une fois », et pour la fondation Mons 2015, un bénéfice cumulé estimé à 5,5 millions en 2016.

Après les 20 licenciements, la masse salariale du Manège/Mars (4,3 millions en 2016) est revenue à peu près à son niveau de 2009, alors qu'elle atteignait 12,6 millions en 2015. Mais « au-delà du nombre d'emplois, il faut observer le coût de certains salaires qui peuvent surprendre si on les additionne aux avantages supplémentaires » (avantages tels que voitures de fonction, frais forfaitaires, etc.).

**PLUS UNE VOITURE DE FONCTION**  
Surprenant, c'est peu dire ! L'audit relève en particulier ce que coûtaient l'ancien directeur général (Yves Vasseur) et l'ancien administrateur général (Mauro Del Borrello) : plus de 20.000€ par mois chacun, plus la voiture de fonction ! On ne parle pas du salaire net mais du coût total pour l'employeur. Tout de même... L'audit concède que de tels émoluments pouvaient se justifier pour Yves Vasseur, et même largement,



Mauro Del Borrello et Yves Vasseur (droite). © D.R./E.G

**Coût de l'administrateur = subvention de 2 centres culturels**

étant donné sa fonction de commissaire général d'une capitale européenne de la culture. Mais il n'avalait pas la pilule pour Mauro Del Borrello, écrivant : « le coût annuel de l'administrateur général atteignait à lui seul quasi l'équivalent de la subvention annuelle de deux centres culturels locaux ! » Sur la philosophie du projet, l'audit critique une conception de la culture « outil assigné au développement économique ».

2015 mobilise toutes les énergies. L'audit dénonce le « rapport de subordination » entre la Fondation Mons 2015 et le Manège. « Le système est intrinsèquement très efficace, reconnaît-il, mais évidemment au détriment d'une réelle autonomie de gouvernance du Manège. » Mons 2015 dont les inspecteurs du ministère de la Culture reconnaissent par ailleurs le succès « de dimension unique en Fédération Wallonie-Bruxelles, par l'ampleur et par l'ambition ».

Notons encore que le conseil d'administration du Manège ne reçoit pas de félicitations... Le taux de présence aux réunions entre 2010 et 2013 « ne dépasse jamais les 40% », regrette le rapport. L'échevine de la Culture, Savine Moucheron, réserve ses commentaires, annonçant que tous les élus montois seront invités à débattre du contenu de cet audit, une fois qu'il aura été officiellement communiqué, en préparation du conseil communal.

CORINNE TOUBEAU

TROIS-PONTS - TRIBUNAL

# Empoisonnement : 25 ans requis

Le parquet de Verviers a requis jeudi après-midi, devant la chambre criminelle du tribunal correctionnel de Verviers, une peine de 25 ans de prison à l'encontre de Nancy Krings, une Trois-Pontoise de 44 ans poursuivie pour l'empoisonnement de son mari Bruno Lieber (44 ans). Fabienne Waegemans, son ex-voisine (53 ans) considérée comme coauteure, risque 10 ans de prison. La quadragénaire s'était mise en ménage en 2002 avec la victime. Leur relation s'était rapidement détériorée en raison des pressions psychologiques qu'elle

subissait. La quadragénaire a expliqué qu'elle avait commencé à lui administrer de la mort-aux-rats au début de l'année 2015 et que cela ne faisait pas effet. Elle avait parlé de ses projets à sa voisine, Fabienne Wagemans. Le 11 mars, elle décide de passer à l'acte et lui administre de la strychnine.

**DÉCÉDÉ DANS LA DEMI-HEURE**  
Bruno Lieber a été pris de spasmes et est décédé dans la demi-heure. « Je pensais que ce serait instantané, c'est là que j'ai pris conscience de ce qu'on avait fait », a reconnu l'empoisonneuse. La substitute a souli-

gné l'extrême gravité des faits, la dangerosité de la prévenue, ses desseins criminels, son attitude après la commission des faits mais aussi sa personnalité telle qu'elle ressort de l'enquête de moralité et de l'expertise psychologique pour réclamer une peine proche du maximum des 30 ans pour un empoisonnement. Concernant la voisine, le parquet a cependant estimé au vu de la personnalité de la prévenue, au travers des enquêtes de moralité et psychologique qui décrivent une dame dépendante, qu'une peine de 10 ans de prison devait être requise.



Sur le banc des accusés © N.L.

CHARLEROI

# Encore un cocktail molotov

Il était 4h30 du matin ce jeudi 15 décembre lorsque trois cocktails Molotov ont été lancés contre la façade d'un bâtiment situé sur la place des Combattants à Marchienne-au-Pont. L'endroit abrite justement un centre culturel turc, « Belçika Türk... ». On ne peut s'empêcher de penser à des représailles en rapport avec l'attaque survenue dans la nuit de mardi à mercredi contre le centre culturel kurde de Gilly. Heureusement, il n'y a pas eu de blessé non plus de ce côté. Les cocktails ont déclenché un début d'incendie rapidement éteint car le feu s'est étouffé de lui-même. Mais les dégâts sont impor-



Le centre explosé. © TH.P.

tants: toutes les vitres et portes vitrées ont éclaté avec la chaleur. L'intérieur du bâtiment est totalement noirci de suie. Les chaises et les tables ont brûlé.

LE HÉROS DU JOUR

# Elle retrouve enfin le motard qui l'a sauvée

C'est avec joie qu'Alain, le papa de Candice (prénom d'emprunt), nous a annoncé avoir retrouvé le motard qui a secouru sa fille agressée en pleine rue à cause de son orientation sexuelle. Les faits s'étaient déroulés le 8 décembre, au cours de l'après-midi, à Auderghem, en région bruxelloise. Julien, 22 ans, est le motard qui a aidé Candice à se défaire de son assaillant. Nous avons contacté le jeune homme habitant en France afin qu'il nous raconte son geste héroïque. « J'ai aperçu la jeune fille

qui était en train de se faire agresser. J'ai tout de suite modifié ma trajectoire et j'ai arrêté la moto. Ensuite, j'ai défendu cette fille et les personnes se sont enfuies. Après, j'ai porté assistance à cette demoiselle en détresse », nous commente le motard sur un ton chevaleresque. Candice, quant à elle, était fébrile, comme nous le confirme Julien. « Elle était très choquée et avait des marques et des bleus. Elle était extrêmement émotive. Je l'ai réconforté comme j'ai pu et ensuite ça été mieux ». Lorsque l'article concer-



Julien, le valeureux motard. © D.R.

nant l'agression de Candice a été publié, il a provoqué des remous dans les associations et les clubs de motards. Le Journal Des Motards nous témoigne de la réaction en chaîne. « J'ai partagé l'article sur Facebook et Twitter et il s'est avéré que ce motard faisait partie d'un des motos clubs proche de notre journal ». « Le motard avait raconté à un de ses amis son « aventure » le soir des faits. Ce dernier qui gère la page Twitter du moto club en voyant l'article nous a contactés pour nous dire qu'il le connaissait ». Cette bonne action a permis à Julien d'être récompensé par ses pairs. « Pour saluer son geste, nous lui avons offert un an gratuit à notre magazine ».

TIRAGE DU LOTTO

<b>LOTTO 14-12-2016</b> 2 16 25 32 33 36 14			<b>EURO MILLIONS 13-12-2016</b> 14 28 29 48 50 2 8		
N°	Gagnants	Montants	N°	Gagnants	Montants
6	0	0	5★	0	0
5+bonus	1	93.987,30	5★	3	276.224,80
5	61	1.461,40	5	2	96.503,80
4+bonus	179	249,00	4★	32	2.950,10
4	2.684	30,70	4★	505	199,40
3+bonus	4.080	10,80	4★	1.651	85,10
3	47.240	5,00	3★	1.046	76,20
2+bonus	39.091	3,00	2★	25.401	14,40
			2★	24.510	15,80
			3	52.181	14,00
			1★	141.240	7,30
			2★	380.023	8,10
			2	803.844	4,70

  

<b>JOKER + 15-12-2016</b> 0 7 5 5 7 4			<b>VERSEAU</b>		
N°	Gagnants	Montants	N°	Gagnants	Montants
6	0	2.500.000,00	6	0	20.000,00
5	0	2.000,00	4	1	200,00
4	1	200,00	3	31	20,00
3	31	20,00	2	313	5,00
2	313	5,00	1	3.322	2,00
1	3.322	2,00	Signe astro.	1.425	1,50

  

<b>KENO 15-12-2016</b> 1 4 8 11 16			<b>PICK3 15-12-2016</b> 8 9 0		
N°	Gagnants	Montants	N°	Gagnants	Montants
6	0	2.500.000,00	6	0	20.000,00
5	0	2.000,00	4	1	200,00
4	1	200,00	3	31	20,00
3	31	20,00	2	313	5,00
2	313	5,00	1	3.322	2,00
1	3.322	2,00	Signe astro.	1.425	1,50

RECEVEZ LES RÉSULTATS DU LOTTO ET EUROPILLIONS SUR VOTRE GSM EN ENVOYANT TIRAGE AU 9636

ABONNEMENT : 0,80€/SMS